

INSCRIPTIONS 2021/2022
(VACANCES ETE 2021 & ANNEE SCOLAIRE 2021/2022)

INSCRIPTIONS DU MARDI 1^{er} JUIN AU MERCREDI 30 JUIN 2021 INCLUS

au Secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs (☎ 05.59.64.45.97) - Centre Municipal Albert Castets :
☎ **LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30**
☎ **MERCREDI : de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00**

❖ CENTRE DE LOISIRS

Tarifs selon QF Caf (cf. grille tarifaire)

⇒ Ouvert cet été : du **jeudi 08 Juillet au vendredi 30 juillet 2021** et du **jeudi 05 Août au mardi 31 août 2021 inclus** (de 7h30 à 18h30) pour les enfants nés entre 2010 et 2018.

⇒ Ouvert du 08 Septembre 2021 au 29 juin 2022 : Tous les mercredis et les petites vacances scolaires pour les enfants nés entre 2019 (à partir de 3 ans ou scolarisés) et 2011 (ou scolarisés en CM2).

➔ INFOS :

- ◆ Réunion d'information au Centre de Loisirs Maternelle Jean JAURES à 18h30 le **MERCREDI 30 JUIN 2021**
- ◆ Le Centre de Loisirs sera fermé le mercredi 07 juillet, du lundi 02 au mercredi 04 août inclus et le mercredi 1^{er} septembre 2021
- ◆ Le secrétariat sera fermé le jeudi 1^{er} juillet 2021

❖ PARCOURS ÉDUCATIFS
(de 14h00 à 16h00)

Activités gratuites mais l'inscription est obligatoire auprès des bureaux de l'Association

L'inscription aux Parcours Educatifs 2021/2022 peut être effectuée en même temps que celle pour le Centre de Loisirs et/ou l'Accueil Périscolaire

❖ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
(de 16h00 à 18h30)

Tarifs selon QF Caf (cf. grille tarifaire)

L'inscription à l'Accueil Périscolaire 2021/2022 peut être effectuée en même temps que celle pour le Centre de Loisirs **et impérativement avant le vendredi 20 Août 2021**
au Secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs - Centre Municipal A. Castets ☎ 05.59.64.45.97

Pour procéder à l'inscription vous devez :

- **Télécharger et compléter (recto/verso) la fiche d'inscription 2021/2022 (cf. Mail envoyé par la DEEJ)**
- **La retourner par mail ou par courrier avec les documents tels que :**
Carnet de santé (DT POLIO à jour OBLIGATOIRE) – Quotient Familial de la CAF (ou dernier avis d'imposition pour le calcul de votre quotient Familial) – N° Assurance scolaire ou responsabilité civile couvrant l'enfant – Carte d'Identité Vacances de la CAF (si bénéficiaire) - Relevé d'Identité Bancaire (RIB) (si vous optez pour le prélèvement automatique pour la 1^{ère} fois ou si vous souhaitez procéder à un changement de domiciliation bancaire). *Facultatif* : Certificat d'Aisance Aquatique et Nautique (CAAN)
- **OU récupérer et/ou remplir la fiche directement sur place, soit au secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs (place Albert Castets) soit au Service DEEJ de la Mairie**

➤ **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS VALIDÉ**

Condition d'adhésion : Tout parent ayant au moins un enfant inscrit sur une des structures de l'Association pour le Centre de Loisirs adhère à l'Association via une **cotisation annuelle de 5€**.

ATTENTION :

Obligation de refaire les inscriptions même si l'enfant a été inscrit en début 2021
(Sauf pour les Grands de 2010 qui passent au collège à la rentrée septembre 2021)